

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**« FORETS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE »**

Tel : 03 25 73 65 81 / Fax : 03 25 40 72 36

E-Mail : [cdc.piney@wanadoo.fr](mailto:cdc.piney@wanadoo.fr)

[www.foretslacsterresenchampagne.fr](http://www.foretslacsterresenchampagne.fr)



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29/03/2016**

Le 29 mars 2016 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Olivier JACQUINET, s'est tenue une réunion du Conseil Communautaire à la salle des fêtes d'ONJON

**Etaient présents :**

**ASSENCIERES : M. PINET ; M. THIENOT**

**AVANT LES RAMERUPT : M.MAILIER ; Mme GRADOS**

**BOUY-LUXEMBOURG : M. DEBOUY ; Mme ROBERT**

**BREYONNES : Mme FINELLO ; M. PREVOST**

**CHARMONT SOUS BARBUISE :**

**DOSCHES : Mme MORENO ; Mme PERROT**

**GERAUDOT : M.BERNARD ; M.MAILLY**

**LONGSOLS : M.WAGNON ; M.VOINCHET**

**LUYERES : M.CARRE ; MME CARETTE**

**MESNIL-SELLIERES : M.SECLIER**

**ONJON : M. CANOT ; M.PARIGAUX**

**PINEY : M.RAPINAT ; Mme WIECZORECK; M. DENORMANDIE**

**POUGY : M. PONCELET; M.MARTIN**

**ROUILLY-SACEY : M.DYON ; M. MALATRAS**

**VAL D'AUZON; M.HOLLEBECQ ; M. JAILLIARD**

Etaient absents : M.MARY ; Mme BATTELIER ; M.NIVOIX ;

Etaient excusés :

Monsieur THIENOT est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire accueille chaleureusement les membres du conseil

SITUATION DE TRESORERIE AU 29/03/2016 : 335 971.31€

<b>RAPPORT N°1</b>	Approbation du procès-verbal du dernier CC
--------------------	--

Il est présenté aux membres présents le compte rendu du conseil communautaire du 03/02/2016

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

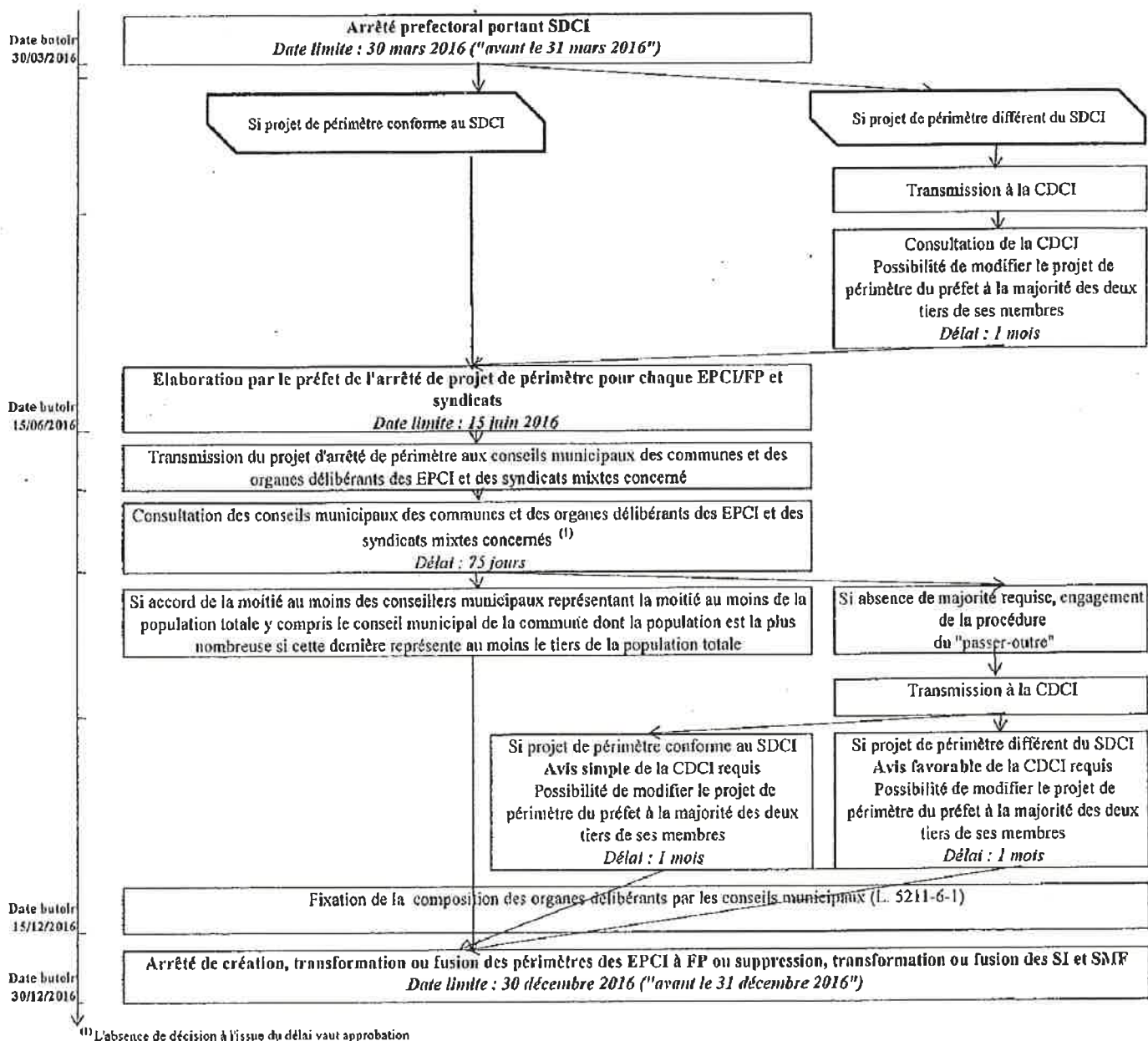
<b>RAPPORT N°1 bis</b>	SDCI : Etat d'avancement
------------------------	--------------------------

La CDCI s'est réunie le vendredi 4 mars pour examiner les amendements déposés. Après examen de ces amendements, il en ressort que le projet de SDCI fait passer le nombre de communautés de communes de 23 à 13 et le nombre de syndicats de 164 à 54 au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Sur notre territoire,

- la communauté de communes reste dans son périmètre actuel, soit 15 communes
- le SIVOS de la région de Piney (COSEC) est maintenu
- le syndicat d'aménagement de l'Auzon et les syndicats liés à l'eau potable sont dissous, transformés en COPE et repris par le SDDEA.
- le syndicat de gestion forestière de la Vaire est maintenu

Madame la Préfète va prendre un prochain arrêté et nous adresser un nouveau document qui pourra encore faire l'objet d'observations de la part des collectivités.



**RAPPORT N°2 Comptes de gestion et comptes administratifs et 2015**

**COMPTES DE GESTION 2015**

Le Président présente pour approbation les comptes de gestion de M. le Trésorier. Ils sont en conformité avec les comptes administratifs de la Communauté. Ils sont adoptés à l'unanimité par les membres du conseil.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL**

EXERCICE 2015	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Recettes	3 202 692.05	1 366 210.86	4 568 902.91
(2014)	(2 958 487.47)	(1 459 316.46)	(4 417 803.93)
Dépenses	2 960 749.42	1 450 720.87	4 411 470.29
(2014)	(2 769 239.13)	(1 242 625.70)	(4 011 864.83)
<b>Résultat de clôture</b>	<b>241 942.63</b>	<b>-84 510.01</b>	<b>157 432.62</b>
Résultat N-1	230 359.52	-39 338.56	191 020.96
Affectation du résultat	-39 338.56		

Total	432 963.59	-123 848.57	<b>309 115.02</b>
-------	------------	-------------	-------------------

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 8,3 % par rapport à 2014 et les recettes d'investissement ont baissé de 6 % par rapport à 2014. L'ensemble des recettes a augmenté de **3,4 %**

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6,9 % par rapport à 2014 et les dépenses d'investissement ont baissé de 16,7 % par rapport à 2014. L'ensemble des dépenses a augmenté de **10 %**

Le résultat 2015 ressort à **157 432 €**, ce qui porte l'excédent global à **309 115 €**

### COMPTE ADMINISTRATIF SPANC

EXERCICE 2015	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Recettes	<b>14 020.00</b>	<b>85.68</b>	<b>14 105.68</b>
(2014)	(8 520.00)		(8 520.00)
Dépenses	<b>13 603.07</b>		<b>13 603.07</b>
(2014)	(10 673.35)		(10 673.35)
Résultat de clôture	<b>416.93</b>	<b>85.68</b>	<b>502.61</b>
Résultat N-1	-1477.63	342.80	-1134.83
Affectation du résultat			
Total	-1060.70	428.48	<b>-632.22</b>

### COMPTE ADMINISTRATIF ZAE

EXERCICE 2015	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Recettes			-----
Dépenses			-----
Résultat de clôture			
Résultat de N -1	1 540,55		1 540,55
Total	1 540,55		<b>1540,55</b>

	ANNEE 2010	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015
BUDG.PRINC	41893,42	153 478,90	50 043,26	41 112,28	191 020,96	<b>309 115,02</b>
SPANC	1 602,35	4 328,01	-1 068,05	1 018,52	-1 134,83	<b>-632,22</b>
ZAE	1 540,55	1 540,55	1 540,55	1 540,55	1 540,55	<b>1 540,55</b>
RESULTAT	45 036,32	159 347,46	50 515,76	43 671,35	191 426,68	310 023,35

Remarque : un prêt relais de **400 000 €** a été contracté dans l'attente du versement des subventions relatives au pôle scolaire

### **Vote des Comptes Administratifs BUDGET PRINCIPAL, SPANC et ZAE**

(Pour ce point de l'ordre du jour, Monsieur Olivier JACQUINET, président, a quitté la séance le temps du vote. La Présidence a été assurée par Monsieur Christian DENORMANDIE, 1<sup>er</sup> vice-président.)

#### **1/ Budget principal**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte administratif de l'année 2015 du BUDGET PRINCIPAL dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement	+ 241 942.63 €
Section d'investissement	- 84 510.01 €

Soit un résultat positif de

**157 432.62 €**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

### 2/ SPANC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte administratif de l'année 2015 du SPANC dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement	416.93 €
Section d'investissement	85.68 €
Soit un résultat positif de	<b>502.61 €</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

### 3/ ZAE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte administratif de l'année 2015 de la ZAE dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement	0.00 €
Section d'investissement	0.00 €
RAPPEL :	<b>+1 540.55</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

<b>RAPPORT N°4</b>	<b>Affectation des résultats BUDGET PRINCIPAL, SPANC et ZAE</b>
--------------------	---

#### BUDGET PRINCIPAL

Constatant un excédent de fonctionnement de **432 963.59 €**, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres d'affecter :

la somme de **309 115.02 €** au compte 002 du budget primitif 2016, correspondant au résultat positif de l'année 2015.

la somme de **123 848.57 €** au compte 1068 du budget primitif 2016, correspondant au déficit d'investissement de l'année 2015,

#### SPANC

Constatant un déficit de fonctionnement de **1 060.70 €**, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres d'affecter :

la somme de **1 060.70 €** au compte 002 en dépenses de fonctionnement du budget primitif 2016, correspondant au résultat négatif de l'année 2015.

#### ZAE

Constatant un excédent de fonctionnement de **1 540.55 €**, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres d'affecter la somme de **1 540.55 €** au compte 002 du budget primitif 2016, correspondant au résultat positif de l'année 2015.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

<b>RAPPORT N°4</b>	<b>Rapport des commissions</b>
--------------------	--------------------------------

#### - Matériel et bâtiments :

Demande pour changer le camion actuel

Travaux à prévoir sur le local technique par la pose d'une dalle en béton, d'une ouverture entre les 2 bâtiments, etc....

Travaux d'isolation et d'accessibilité à prévoir sur différents bâtiments mis à dispositions

Début des travaux prévu fin mars pour la cantine de l'école maternelle de Piney.

Divers travaux d'écoulement des eaux pluviales et autres à programmer

Instauration d'une tarification supplémentaire pour l'utilisation de certains outils spécifiques

#### - Enfance et petite enfance :

1/ CRECHE : Madame Van Der Sleen a présenté le bilan de l'année 2015 : Pas une bonne année en terme de taux d'occupation et de taux de facturation : des réservations qui s'amenuisent, exclusion pour cause d'impayés, appel aux grands parents etc. Points forts : public content et enfants heureux ; une réunion des papas très appréciée.

Elle remercie la CDC pour le changement du lino et les interventions de Pascal au fur et à mesure des dysfonctionnements.

Elle rappelle que les ouvertures sont en très mauvais état notamment sur la rue.

Le projet d'établissement présenté aux membres de la commission est à revoir sur quelques points.

2/ ALSH ET ADOS : Le projet de sortie de Charmont au lac du der nécessite une modification quant à la participation de la CDC (1570.00€ soit 78€/enfant). Aussi, Monsieur Denormandie, pour avoir une certaine homogénéité sur le territoire, préconise d'organiser, par l'intermédiaire d'Hissez haut, des manifestations pour réduire le cout.

Pour le camps Ados, la proposition d'Axelle n'est pas validée en raison du cout et de l'éloignement du centre par rapport aux activités proposées. Elle doit présenter un autre projet ;

On rencontre un problème de stockage des barquettes de cantine. Voir avec le fournisseur de repas Elite s'il est possible qu'ils les reprennent

3/ Subventions CAF : Monsieur Denormandie demande que les demandes soient gérées par les centres afin de suivre au plus près les dépenses affectées à la CAF et permettre ainsi au service administratif de faire les déclarations correspondantes. Le système prévoit

un versement de subvention à minima de 500.00€, générant ainsi une dépense d'environ 1500.00€. Il est important d'être vigilant sur les demandes et privilégier l'informatique, l'électroménager et l'aménagement des centres en plus des demandes de matériel pédagogique.

**- Scolaire :**

Maintien des dotations à leur niveau actuel

- fournitures scolaires : **30 € par élève** présent à la rentrée de janvier de l'année N

- dotations « sorties scolaires » maintenue à **20 € par élève** présent à la rentrée de janvier de l'année N, avec un rappel sur le souhait de répartir dans des conditions semblables les demandes de contributions sollicitées

Demande d'affecter un crédit de 10 000 € pour remplacer les ordinateurs et autres outils pédagogiques (vidéo projecteurs, etc.)

Demande de prévoir un crédit suffisant pour équiper les 2 nouvelles classes sur le site de LONGSOLS

*Avis du bureau et de la commission des finances : favorable*

<b>RAPPORT n°5</b>	<b>Subventions aux associations</b>
--------------------	-------------------------------------

- ADMR de la vallée de la BARBUISE : 1 100,00 €
- Association sportive du canton de Piney : 1 500.00€
- Hissez Haut : 200.00€
- Association « les interactifs des écoles de Charmont » : 150.00€
- Association des amis des écoles de Luyères et Assencières : 130.00€
- Association PLC ( RPI Bouy- Pougy ) : 400.00€
- Association « nos enfants des 4 communes » : 400.00€
- Association « Pour nos p'tits loups » de Piney : 200.00€ (100 en 2015)
- MJC de Charmont pour les Ados : 1600€

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

<b>RAPPORT n°6</b>	<b>Taux horaires agents et du matériel</b>
--------------------	--

A compter du 1er avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017, **la tarification horaire est de 21.00 €** pour les collectivités membres ou extérieures au périmètre de la communauté de communes ou d'établissements publics de coopération intercommunale, conformément à l'alinéa 2.9 de l'article 2 des statuts de la communauté de communes.

*Validé en conseil communautaire du 3 février 2016*

La commission « bâtiments et matériels » a souhaité mettre en place une tarification spécifique pour le matériel de tonte, d'élagage et de transport.

Il est proposé d'instaurer un tarif unique de **5 euros de l'heure travaillée** pour la tondeuse automotrice et le tracteur avec l'épareuse ou le chargeur ou le pulvérisateur

*Avis du bureau et de la commission des finances : favorable (une voix contre)*

POUR	CONTRE	ABSTENTION
26	<b>2</b>	<b>1</b>

<b>RAPPORT n°7</b>	<b>Taxes d'enlèvement des ordures ménagères</b>
--------------------	---

**RAPPEL 2015 ET PROPOSITION 2016**

Zone A (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED) : **12.32%**

Zone C (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et du Grand Troyes) : **12.93 %**

Zone D (ramassage par point d'arrêt): **11.09%**

Zone E :(ramassage par point de regroupement hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et du Grand Troyes (Luyères) : **11.65%**

**Comité syndical du SIEDMTO du 23/03/2016**

*Sachant que le SIEDMTO doit délibérer pour voter un produit attendu, il propose de demander à l'ensemble des communautés de communes, un produit attendu global de 2 470 480.00€*

*....*  
*Pour la communauté de communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne », le montant demandé est de **508 599€***

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

INVESTISSEMENTS 2016

- Chaudière ou ballon eau chaude logements gendarmerie
- Changement du camion du service technique
- Travaux (dalle, isolation, ...) au sein du local technique
- Installation de 2 classes modulaires et d'un bloc sanitaire à Longsols
- Pôle scolaire à Onjon ou à Longsols
- Téléphonie mobile
- Internet Haut débit
- Maison de santé pluridisciplinaire à Piney

INVESTISSEMENTS 2016

	articles	mat roulant	autres immo corporelles	brevets licences logiciels	mat bureau et inform	installations agen et amen constructions	immo en cours constructions	mobilier	
OP11	MATERIEL SERVICE TECHNIQUE	21571	2188	205	2183	2135	2313	2184	
	CAMION	17 600,00							
	AUTRES IMMO		5 000,00						
	d'alage beton								
OP13	MATERIEL DE BUREAU								
	VIDEOS PROJECTEURS 8*800				6 400,00				2 EPIN, 1 EBRE, 2 MPIN, 3MES
	PHOTOCOPIEUR LONGSOLS				3 000,00				
	ORDIS 700*15				10 500,00				5 POUR RS
	PHOTOCOPIEURS CDC				5 700,00				
	PHOTOCOPIEURS CHARMONT ACM				3 000,00				
OP18	GROS TRAVAUX SUR BATIMENTS								
	GENDARMERIE CHAUDIERE ET BALLONS					26 000,00			
	GOUTTIERES MAT PINEY					2 600,00			
	FENETRES ECOLE LUYERES					6 700,00			
	GOUTTIERES ONJON					1 800,00			
	DALAGE BETON LOCAL TECHNIQUE					14 400,00			
OP26	CANTINE MATERNELLE PINEY								
	CONSTRUCTION						227 000,00		
	AMENAGEMENT CUISINE( vaisselle, armoire, ...)							3 500,00	
	MOBILIER CANTINE							5 000,00	
OP21	INVESTISSEMENT MATERIEL								
	AIRES DE JEUX ACM CHARMONT		20 000,00						SRV CAF DE 7000€ 7000
	DIVERS: ECOLES ET CENTRES		30 000,00						MEUBLES, velos , lave vaisselle( luyères, machines à laveretc.,
OP25	POLE SCOLAIRE 4 villages								
	CONSTRUCTION						120 000,00		
	MOBILIER CUISINE							7 000,00	
	MOBILIER ECOLE							30 000,00	DÉJÀ ENGAGÉ EN 2016 29500,00€
OP27	AMENAGEMENT LONGSOLS								
	CLASSE MOBILE					60 000,00			SUBVENTION DETR 23160
	SANITAIRES					20 735,00			SUBVENTION CG 6762
	ASSAINISSEMENT					15 000,00			
	MOBILIER ECOLE							4 000,00	26 tables et chaises+bureau+tableau et divers 80000
OP28	POLE SCOLAIRE ONJON						200 000,00		
		844 935,00	17 600,00	55 000,00	0,00	28 600,00	147 235,00	547 000,00	49 500,00
	VOTE								

ETAGERES ARCHIVES ADMINISTRATIF	1000
TELEPHONIE ( zones blanches)	
ELEMENTAIRE PINEY CHANGEMENT PORTES VANTAUX	6792
TRAVAUX BREVONNES ISOLATION EXT ELE	35000
TRAVAUX ACCESSIBILITE	75000

Propositions :

- Camion : 17 600 – reprise = 15 000
- Outillage : 5000
- Matériel de bureau : 20 000
- Travaux sur bâtiments : 20 000
- Construction cantine Piney : 277 000
- Pôle scolaire 4 villages : 100 000 €
- Installation classes modulaires à Longsols : 95 000
- Construction d'un pôle scolaire sur Longsols ou Onjon : 100 000 (études diverses)
- Internet Haut débit

Parmi ces propositions, un emprunt devra être contracté pour la cantine de l'école maternelle de Piney (140 000 €). La construction du second pôle scolaire nécessitera également un recours à l'emprunt fin 2016 ou 2017

POUR	CONTRE	ABSTENTION
26	2	1

## FISCALITE

rappel

TAXES	BASES 2014	TX 2014	PRODUIT	BASES REELLES 2015	TAUX 2015	PRODUIT
TH	6 009 000,00	9,14	549 223,00	6 247 754	9,32	582 291
TFB	4 418 000,00	6,98	308 376,00	4 470 270	7,12	318 284
FNB	1 563 000,00	8,46	132 230,00	1 577 785	8,63	136 162
CFE	1 475 000,00	6,58	99 055,00	1 487 219	6,71	99 795
			<b>1 088 884,00</b>			<b>1 136 532</b>

Les principales nouveautés 2016 peuvent se résumer ainsi :

### En moins

- Baisse 2016 de la DGF estimée à **50 000€**
- Nouvelle cotisation au PNRFO pour le suivi du SCOT : 2€ par habitant, soit **14 000€** (1.1€/habitant en moins pour les communes)
- Charges salariales (URSSAF, ASSEDIC, ...) : +1.71% IRCANTEC ; +4.19% CNRACL **soit +4 500 €** (prélevés sur les salaires)
- Charges patronales : +0.96% IRCANTEC et + 0.33% CNRACL soit **+3 000€**
- Augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2016 : **+5 000€**

### En plus,

- Réduction de nos assurances du personnel : **-20 000€**

Soit un besoin financier pour maintenir un budget de fonctionnement identique à l'année passée de **52 000€**.

Nouveautés	Charges	Recettes
Baisse DGF	- 50 000	
Cotisation PNRFO	- 14 000	
Charges patronales	- 3 000	
Augmentation 0,6 %	- 5 000	
Réduction Assurances		+ 20 000
<b>Total</b>	<b>- 72 000</b>	<b>+ 20 000</b>
Besoin pour fonctionnement		<b>+ 52 000</b>

Pour maintenir un budget de fonctionnement identique, (charges de chauffage, de téléphonie, de personnel, ....), il serait nécessaire **d'augmenter la fiscalité de 4,2 %, soit une recette supplémentaire de 52 000 €**

Compte tenu de la pression fiscale supportée par les contribuables, des difficultés financières des ménages et des entreprises, il vous est proposé de ne pas augmenter les taux à la hauteur sus indiquée, mais de **limiter cette augmentation à 2 %**, soit 2/3 des besoins.

Cela se traduira automatiquement par une réduction des charges d'au minimum 20 000 € en 2016, demande faite lors de l'Assemblée Générale de janvier dernier.

### Proposition (0, +2, +3)

TAXES	BASES 2016	TAUX 2016	PRODUIT 0 %		PRODUIT 2%		PRODUIT 3%
		<b>0 %</b>		<b>2 %</b>		<b>3 %</b>	
TH	6 310 231	<b>9,32</b>	588 113	<b>9,51</b>	600 103	<b>9,60</b>	605782
TFB	4 514 900	<b>7,12</b>	321 461	<b>7,26</b>	327 782	<b>7,33</b>	330942
FNB	1 593 500	<b>8,63</b>	137519	<b>8,80</b>	140228	<b>8,89</b>	141662
CFE	1 502 090	<b>6,71</b>	100 790	<b>6,84</b>	102742	<b>6,91</b>	103794
			<b>1 147 883</b>		<b>1 170 855</b>		<b>1 182 180</b>
		ECART	<b>+ 11 351</b>	ECART	<b>+ 34 323</b>	ECART	<b>+ 45 648</b>

*Avis du bureau et de la commission des finances : Après un vote au sein de la commission, sur 16 membres présents, 8 sont pour une augmentation de la fiscalité de 2%, 7 sont contre une augmentation, et une abstention ;*

*La commission propose, à la plus faible majorité, une augmentation de la fiscalité de 2%*

**Pour information, l'augmentation du point d'indice décidée par l'Etat n'était pas connue le jour de la commission des finances**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	9	0

<b>Rapport n°9</b>	<b>BUDGETS 2016 : GENERAL, SPANC, ZAE</b>
--------------------	---

Budget SPANC : équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 16 851 € et à 429 € en investissement

Budget ZAE : équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 31 541 €

Budget général : Équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 3 301 686 €

Équilibré en dépenses et recettes d'Investissement à 1 390 749 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29	0	0

<b>Rapport n°10</b>	<b>Maison de santé pluridisciplinaire</b>
---------------------	---

Il est demandé au Conseil Communautaire de prendre position sur le portage d'un projet de maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sur la commune de Piney.

Une association composée du corps médical et paramédical présents sur la commune est constituée. Le dossier est recevable et sera aidé par l'ARS au vu de la démographie médicale présente sur le territoire.

*Avis du bureau et de la commission des finances : favorable à l'unanimité pour porter et accompagner les professionnels de santé dans leur projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire.*

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28	0	1

Le Président propose de mettre en place une commission chargée de suivre l'opération.

Elle est composée de 9 membres :

Président : M. Patrick Dyon

Membres : Mmes M-C. Moréno, L. Finello, Mrs O. Jacquinet, Ch. Denormandie, R. Bernard, M. Canot, D. Poncelet, R. Rapinat,

<b>Rapport n°11</b>	<b>Amortissement des subventions d'investissement</b>
---------------------	---

Il faut convenir de la façon d'amortir les subventions d'investissement. Deux possibilités existent:

- en fonction du nombre d'années d'amortissement du bien
- en fonction du montant du bien à amortir

Rappel de la délibération 48/2010 votant les durées d'amortissement des biens :

**Décide** de fixer les amortissements suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels : 2 ans

Immobilisations corporelles

Matériel roulant : 10 ans

Accessoires du matériel roulant 5 ans

Mobilier matériel de bureau 5 ans

Matériel et outillage : 5 ans

Matériel informatique : 2 ans

Équipements de cuisine 5 ans

Équipements sportifs 5 ans

Installations électriques téléphoniques 8 ans

Aménagement agencement bâtiments 8 ans

Installation de voirie 20 ans

Le conseil décide d'amortir les subventions sur la durée d'amortissement du bien

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29	0	0

<b>Rapport n°12</b>	<b>Contrat groupe Assurance statutaire 2017-2019</b>
---------------------	--

Le Président expose l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents et que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube peut souscrire un tel contrat pour son compte dans le cadre d'une mission facultative conventionnée, en mutualisant les risques.

Il est proposé de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube d'engager la procédure de mise en concurrence d'un contrat d'assurance garantissant contre les risques financiers découlant des événements suivants :



- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie / maladie de longue durée, Maternité- Paternité, Disponibilité d'Office, Invalidité
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, Maladie grave, Maternité- Paternité, Maladie ordinaire

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la Collectivité une ou plusieurs formules.

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 3 ans, à effet au premier janvier 2017.
- Régime du contrat : capitalisation.

Le Conseil Communautaire prendra connaissance des conditions obtenues et délibérera pour décider de son éventuelle adhésion au contrat groupe.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

## Rapport n°13 TABLEAU DES EFFECTIFS 2016

TABLEAU DES EFFECTIFS COM COM "FORETS LACS TERRES EN CHAMPAGNE" 1er janvier 2016

CAT.	Cadre d'emploi	Emploi	Statut	ouverts	pourvus	heures
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>						
C	Adjoint administratif 1ère classe	Secrétaire	Titulaire CNRACL	2	2	35h00
	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	Secrétaire	Titulaire CNRACL	2	1	35h00
	Adjoint administratif 1ère classe	Secrétaire	Titulaire CNRACL	1	0	17h50
	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	Secrétaire	CDD IRCANTEC	1	1	17h50
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>						
C	Adjoint technique 1ère classe	adj. Tech.	Titulaire CNRACL	1	0	35h00
	Adjoint technique principal 2ème classe	adj. Tech.	Titulaire CNRACL	1	1	35h00
	Adjoint technique 2ème classe	adj. Tech.	titulaire CNRACL	3	2	35h00
	Adjoint technique 2ème classe	adj. Tech.	CDD IRCANTEC	1	1	17H50
<b>SECTEUR SOCIAL ecoles</b>						
C	ATSEM principal 2ème classe	ATSEM	Titulaire CNRACL	3	1	TC (90%)
	ATSEM 1ère classe	ATSEM	Titulaire CNRACL:	5	2	32, 35
		ATSEM	CDI	3	3	TNC
		ATSEM	CDD	5	3	TNC
	Adjoint technique 2ème classe	adj. Tech.	Titulaire CNRACL	1	1	35
		adj. Tech.	titulaire IRCANTEC	1	1	TNC
			CDD	1	1	TNC
<b>SECTEUR ANIMATION</b>						
B	Animateur	Directeur CLSH	CDI	1	1	TC
		Directeur CLSH	CDD	1	0	TC
	Rédacteur	Rédacteur	CDD	1	0	TC
C	Adjoint d'animation 1ère classe	Animatrice	CDI	1	1	TC( 80%)
	Adjoint d'animation 1ère classe	Animatrice	CNRACL	1	1	TC
	Adjoint d'animation 2ème classe	Animatrice	Titulaire CNRACL	2	2	TC
			3 CDI	3	2	TC
			CDD	10	8	3TNC 5TC
	Adjoint technique 2ème classe	adj. Tech.	Titulaire CNRACL	4	3	TNC
			CDI	2	2	22 et 11
		Agent de surveillance	CDI	2	2	3,4 + 12,5
	adj. Tech.	CDI+CDD	2	2	9,5et 8,5	
<b>SECTEUR MEDICO SOCIAL</b>						
B	EJE	Directrice	CDD	1	1	35h00
C	Auxiliaire de Puériculture	Educatrice	CDI	4	3	31,5 35
			titulaire IRCANTEC	1	1	17,5
			CDD	1	0	17,5
	Adjoint d'animation 2ème classe	aide encadrem	CDI	1	1	TC
		aide encadrem	CDD	1	1	17h50
	Adjoint technique 2ème classe	Cantine	CDI	1	0	TNC
	Cantine	CDD	1	1	17h50	
C	Adjoint du patrimoine	aux de biblio	CDD	1	1	24

**Rapport n°14**

**QUESTIONS DIVERSES**

**1/MSA: Actions du CDST**

A la fin de l'année 2016, la MSA arrêtera son soutien au CDST présent sur notre territoire. Il est nécessaire d'engager dans les meilleurs délais une réflexion sur les suites à donner aux actions mises en place dans le cadre de ce Contrat.

- Aînés
- Troc'livres
- Puces des couturières
- Troc'plantes
- etc ....

**2/Fonds de soutien à l'investissement public local**

Les opérations éligibles :

- Rénovation thermique,
- Transition énergétique,
- Développement des énergies renouvelables,
- Mise aux normes des équipements,
- Développement des infrastructures en faveur de la mobilité,
- Développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements,
- Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement d'habitants.

Par ailleurs, le fonds de soutien est également destiné aux projets portant sur la revitalisation des bourgs centres et l'attractivité des territoires ruraux. Cette thématique recouvre la création, l'aménagement, la rénovation des bâtiments et équipements communaux communautaires liés aux services aux populations (équipements culturels, de santé, sportifs ou de loisirs..) les projets en lien avec le développement économique, la redynamisation du commerce indépendant, tout particulièrement en centre-ville, la construction ou la rénovation de logements, les projets en lien avec la mobilité au quotidien, les équipements permettant la réception de la téléphonie mobile dans les communes qui ne sont couvertes par aucun opérateur.

**Contact : Mme Horreaux Emeline : 03.25.42.35.54**

Dates et lieux des prochaines réunions

**Bureau : mercredi 25 mai 2016 à 18h30 à la CDC**

**Conseil communautaire : Mardi 31 mai à 20h00 à Piney**

Fin de réunion : 23h15